



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 61029

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'organisation des services hospitaliers à l'ouest des Alpes-Maritimes. Il y a deux ans était annoncé le rapprochement entre les services de réanimation des centres hospitaliers de Grasse et de Cannes. Ces annonces de réorganisation de services suscitent une inquiétude sur l'avenir de l'hôpital de Grasse. Elle réaffirme son souhait du maintien d'une équipe de réanimation attachée au CHU de Grasse et souhaiterait qu'il puisse lui préciser les projets concernant ces deux centres hospitaliers ainsi que les garanties qui peuvent être apportées pour rassurer élus et administrés.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61029

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6076

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)